

IUT Paris Descartes  
Département Carrières sociales  
Formation initiale

Option : Assistance sociale

Rubrique « Meilleurs travaux étudiants »  
du département Carrières sociales de l'IUT de Paris  
Accueil de la page :  
<<https://www.iut.parisdescartes.fr/metiers-du-social-socioculturel/meilleurs-travaux-etudiants-carrieres-sociales/>>

## Les prénoms

Mémoire de DUT

Session de juin 2018

LAPLANCHE Agathe  
Directeur de mémoire : ROMESTAING Alain



## Remerciements

Je tiens à remercier l'équipe enseignante qui m'a accompagnée pendant mes deux années de DUT.

Je remercie particulièrement monsieur Romestaing d'avoir accepté d'être mon directeur de mémoire et d'avoir su répondre à toutes mes interrogations.

Je remercie monsieur Pognant pour ses cours de méthodologie de mémoire qui ont su m'éclairer et me donner des pistes de réflexion. Je le remercie également pour ses longues explications concernant les normes Word à respecter dans le mémoire.

Je remercie monsieur Martino pour ses encouragements et ses conseils tout au long de l'année.

Enfin, je remercie mes proches et ma famille pour les conseils qu'ils ont pu me donner.

## Sommaire

Introduction .....	5
Partie 1 – Constat de l'importance accordée au prénom .....	7
Chapitre 1 - Essor des livres de choix des prénoms .....	8
Chapitre 2 - <i>Un prénom pour la vie</i> de Pierre Le Rouzic.....	10
Chapitre 3 - Nouveaux outils.....	11
Partie 2 – Justifications diverses autour de l'importance accordée au prénom .	16
Chapitre 1 - Histoire du choix du prénom.....	17
Chapitre 2 - Présentation de l'étude .....	21
Chapitre 3 - Critères utilisés par les auteurs et éditeurs .....	25
Partie 3 – Enjeux et conséquences du choix du prénom .....	34
Chapitre 1 - Enjeux sociologiques .....	35
Chapitre 2 - Enjeux psychogénéalogiques.....	40
Chapitre 3 - Conséquences .....	44
Conclusion .....	47
Bibliographie .....	49

## Introduction

Le sujet des prénoms est un sujet vaste, qui concerne tout le monde. Dans la société française, chaque individu est porteur d'un prénom. Si l'on se réfère au dictionnaire Larousse, le prénom est un « nom précédant le patronyme, ou nom de famille, et qui sert à distinguer les différentes personnes d'un même groupe familial<sup>1</sup>. »

Lors de la naissance de leur enfant, les parents ont la responsabilité de lui choisir un prénom qu'il portera, à priori, toute sa vie. Dans un délai de cinq jours après l'arrivée de l'enfant, une déclaration de naissance doit être faite à la mairie du lieu de naissance<sup>2</sup>. C'est souvent le père de l'enfant qui déclare la naissance de ce dernier à l'officier d'état civil et lui indique le prénom qui a été choisi.

Ce prénom peut avoir différentes significations, il peut avoir été choisi pour de multiples raisons, en mémoire de certaines personnes ou de certains événements... Le prénom est généralement le fruit d'un compromis entre les souhaits du père et de la mère, puis chaque individu façonne son prénom, le rend unique, se l'approprié et l'adapte à sa personnalité, à son caractère.

---

<sup>1</sup> « Prénom », in *Larousse* (2017), Paris : Larousse.

<sup>2</sup> Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la justice, fiche pratique : déclaration de naissance, 2007 (page consultée le 27 janvier 2018), <<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F961>>.

Aujourd'hui, le prénom, couplé au nom de famille, occupe une place primordiale. Il est indispensable quotidiennement, pour être officiellement reconnu, se présenter à des examens, se marier, voyager, etc. Il figure sur l'ensemble des documents administratifs et sert à identifier l'individu. Il a fallu attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour que le prénom occupe une place centrale dans l'identification des individus. En effet, avant de devenir cet outil d'identification connu aujourd'hui (papiers administratifs, factures, publicités, comptes bancaires, scolarité...), les individus lui accordaient peu d'importance et parfois même, ils n'utilisaient pas leur prénom officiel. Certains étaient simplement surnommés le « fils de Jacques » ou la « mère Guigui » et ne dévoilaient jamais leur véritable prénom, attribué à la naissance.

Face à cela, une interrogation se pose : comment expliquer l'importance accordée au prénom aujourd'hui et quelles en sont les conséquences ?

Ce mémoire va tenter de répondre à cette interrogation. Dans un premier temps, le constat de l'importance accordée au prénom va être établi. Ensuite, les diverses justifications de l'importance accordée au prénom seront expliquées. Enfin, seront abordés les enjeux et les conséquences du choix du prénom dans la société actuelle.

## Partie 1 – Constat de l'importance accordée au prénom

Cette première partie est destinée à démontrer l'importance qu'a le prénom. Les parents se concertent, se disputent, achètent des livres, regardent des vidéos, surfent sur internet afin de trouver LE prénom qu'ils donneront à leur enfant. Ce choix capital est entretenu par l'existence de nombreux guides de choix des prénoms.

### **Chapitre 1 - Essor des livres de choix des prénoms**

Dans les librairies ou dans les bibliothèques, il y a souvent un rayon « prénoms ». Les livres de choix des prénoms sont nombreux et répondent probablement à une demande croissante de la part des parents. Ces derniers utilisent des guides afin de les aider à choisir le prénom de leur futur enfant. Les ventes ne semblent pas diminuer, ces livres semblent avoir un grand succès et les éditeurs l'ont bien compris. Prénoms féminins, masculins, régionaux (occitans, bretons, basques...), rares, arabes voire même musulmans, y sont recensés et laissent un choix considérable aux parents. Ces guides prennent en compte la diversité culturelle, géographique et ethnique des acheteurs.

D'autre part, certains livres recensent les prénoms les plus cotés sur une année donnée, par exemple *la cote des prénoms en 2001*<sup>3</sup> qui entend fournir la

---

<sup>3</sup> BESNARD, Philippe et DESPLANQUES, Guy, *La cote des prénoms en 2001*, Paris : éditions Jacob Duvernet, coll. « Guides Balland », 2000, 476 p.

liste des prénoms à la mode cette année-là. D'autres ouvrages établissent la liste des prénoms à donner en 2018 en s'appuyant sur les dernières données INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). Tous ces guides sont disponibles en magasin, sur internet ou en bibliothèque.

Il faut tout de même garder à l'esprit que « si aujourd'hui l'on assiste à une floraison de créations en matière de prénoms, ceux-ci sont toujours le résultat d'un legs des parents. Les deuxièmes et troisièmes prénoms, eux, restent souvent ceux d'autrefois, puisés dans le stock des ascendants<sup>4</sup>. »

Pour illustrer les propos énoncés précédemment, une analyse plus détaillée du livre de Pierre Le Rouzic<sup>5</sup> sera développée dans le chapitre suivant.

---

<sup>4</sup> COULMONT, Baptiste, *Sciences Humaines*, « Changer de prénom, toute une histoire ! », 2012 (page consultée le 8 mai 2018), <[https://www.scienceshumaines.com/changer-de-prenom-toute-une-histoire\\_fr\\_28999.html](https://www.scienceshumaines.com/changer-de-prenom-toute-une-histoire_fr_28999.html)>.

<sup>5</sup> LE ROUZIC, Pierre, *Un prénom pour la vie*, Paris : Albin Michel, 1978, 425 p.

## Chapitre 2 - *Un prénom pour la vie* de Pierre Le Rouzic

En 1978 est sortie une première édition du livre *Un prénom pour la vie*<sup>6</sup> de Pierre Le Rouzic (journaliste). Suivrons de nombreuses rééditions, notamment en 1997<sup>7</sup>, en 2000, en 2006<sup>8</sup> et la dernière en 2012<sup>9</sup> (il en existe d'autres qui ne sont plus commercialisées). Cet ouvrage a été réédité plusieurs fois, mais il a toujours conservé le même sommaire ; les variations s'opèrent au niveau des prénoms expliqués dans le livre. Dans ses livres, Pierre Le Rouzic évoque les points communs, les traits de caractère, la personnalité, l'intelligence et la sociabilité des enfants qui recevront tel ou tel prénom.

Ce livre est toujours en vente sur internet : Amazon, Fnac, PriceMinister. Les différentes éditions sont disponibles, il est vendu d'occasion ou neuf et l'ouvrage de 2012 est toujours édité. Ce livre est vendu neuf au prix de 15,90 euros, prix moyen des guides de prénoms aujourd'hui. Les commentaires faits à propos du livre sur les sites internet sont positifs. L'engouement autour de ce livre et ses nombreuses parutions semblent démontrer, encore une fois, l'importance accordée au prénom dans la société actuelle. Un livre qui présente la personnalité que

---

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> LE ROUZIC, Pierre, *Un prénom pour la vie*, Paris : Albin Michel, coll. « pratique », 1997, 397 p.

<sup>8</sup> LE ROUZIC, Pierre, *Un prénom pour la vie*, Paris : Albin Michel, 2006, 396 p.

<sup>9</sup> LE ROUZIC, Pierre, *Un prénom pour la vie*, Paris : Albin Michel, coll. « Albin Michel enfants », 2012, 400 p.

l'enfant aura s'il est appelé Jean ou Thomas semble être très apprécié par les futurs parents. Le fait que ce livre soit toujours commercialisé et acheté, semble démontrer qu'il réponde à une attente parentale. Ainsi, de nouveaux outils de choix des prénoms font leur apparition sur internet.

### Chapitre 3 - Nouveaux outils

En parallèle des nombreux guides de choix des prénoms, de nouveaux outils apparaissent sur la toile.

Le site « Parents » propose un test<sup>10</sup> composé de dix questions, qui a pour but de guider l'internaute dans le choix du prénom. Ces questions à choix multiple sont variées, par exemple :

- « Où pensez-vous trouver des idées de prénom pour bébé ? a- dans la littérature, b- dans le guide des prénoms actuels, c- nulle part...vous comptez l'inventer » ;
- « Quel prénom de fils/fille de people préférez-vous ? a- Tim-Elvis, b- Léon, c- Rose et Jules » ;

---

<sup>10</sup> *Parents*, « Quel style de prénom pour bébé ? », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.parents.fr/tests-et-quiz/grossesse-et-accouchement/quel-style-de-prenom-pour-bebe-580>>.

- « Le prénom idéal selon vous doit : a- être original, b- avoir une histoire, c- être facile à prononcer » ;
- « Plus tard vous aimeriez que votre enfant soit : a- banquier/ère, b- designer, c- grand reporter ».

À la fin du test, un profil est établi et des suggestions sont faites. Le site Doctissimo propose également un test<sup>11</sup> en quinze questions afin d'aiguiller les futurs parents dans leur choix.

De nombreux blogs, Foire Aux Questions (FAQ) et forums sont ouverts aux futurs parents. Les sujets les plus improbables y sont évoqués : « les prénoms trop originaux peuvent-ils nuire à un enfant ?<sup>12</sup> » ou encore « “vol de prénom” : peut-on choisir le même prénom qu’un proche pour son bébé ?<sup>13</sup> ». Certains proposent même des témoignages de célébrités comme Marie-Ange Casalta, Julia Vignali ou George Clooney, qui expliquent comment et pourquoi ils ont donné ce prénom plutôt qu’un autre à leur enfant. Le site « Au féminin »,

---

<sup>11</sup> MAILLARD, Catherine, *Doctissimo*, « Test : quel prénom pour votre bébé », 2018 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://test.doctissimo.fr/tests-grossesse-et-bebe/tests-grossesse/quel-prenom-pour-votre-bebe.html>>.

<sup>12</sup> CARON, Julie, *Magicmaman*, « les prénoms trop originaux peuvent-ils nuire à un enfant ? », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.magicmaman.com/les-prenoms-trop-originaux-peuvent-ils-nuire-a-un-enfant,3347487.asp>>.

<sup>13</sup> CARON, Julie, *Magicmaman*, « “vol de prénom” : peut-on choisir le même prénom qu’un proche pour son bébé ? », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.magicmaman.com/vol-de-prenom-peut-on-choisir-le-meme-prenom-qu-un-proche-pour-son-bebe,3367998.asp>>.

propose « 10 conseils pour bien choisir un prénom pour bébé » et pour cela, Nicolas Guéguen, professeur de psychologie sociale et cognitive, a été questionné. Cet article<sup>14</sup> permet aux parents de connaître l'avis du psychologue concernant le choix du prénom de leur enfant. Plusieurs axes sont abordés tels que l'orthographe, la sonorité ou encore l'étymologie du futur prénom. D'autres articles du même genre existent ; « six conseils de "bon sens" pour choisir le prénom de votre bébé<sup>15</sup> » ou encore « cinq conseils pour bien choisir le prénom de votre bébé<sup>16</sup> » rédigés par des journalistes ou des parents qui tiennent leur blog. Internet regorge également de classements comme par exemple le « top des prénoms tendance en 2018<sup>17</sup> ».

Un autre outil est également utilisé par les parents : la vidéo. En naviguant sur YouTube les parents ont le choix entre de nombreuses vidéos d'amateurs,

---

<sup>14</sup> L'équipe Au féminin, *Au féminin*, « 10 conseils pour bien choisir un prénom pour bébé », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.aufeminin.com/grossesse/choisir-un-prenom-s2187027.html>>.

<sup>15</sup> Camille et Olivier, *Les supers parents*, « 6 conseils de "bon sens" pour choisir le prénom de votre bébé », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.les-supers-parents.com/6-conseils-de-bon-sens-pour-choisir-le-prenom-de-votre-bebe/>>.

<sup>16</sup> PENICAUD, Pauline, *Maman Conseils*, « 5 conseils pour bien choisir le prénom de votre bébé », 2012 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.plurielles.fr/parents/fiche-pratique/nos-5-conseils-pour-bien-choisir-le-prenom-de-votre-bebe-7690194-402.html>>.

<sup>17</sup> L'équipe Au féminin, *Au féminin*, « Top des prénoms tendance en 2018 », 2018 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.aufeminin.com/maman/album1311830/top-50-des-prenoms-2018-0.html#p1>>.

d'humoristes ou d'émissions destinées à les aider à choisir le prénom de leur enfant.

Face à l'apparition et à la multiplication des sites et des nouveaux outils traitant du choix du prénom, les parents pourraient se sentir perdus. En effet, ces nouveaux outils peuvent renvoyer à l'importance et à la place que le prénom occupe dans la société. Ces sites internet semblent être le reflet des attentes des parents qui souhaitent obtenir des réponses et être confortés dans leur choix. Cependant, ces nouveaux outils ne paraissent pas tous se baser sur des fondements théoriques reconnus et peuvent s'avérer simplistes.

Le fait de nommer devrait être un acte déterminant et réfléchi par les parents. L'enfant portera ce prénom toute sa vie et c'est avec ce dernier qu'il se présentera et qu'il sera identifié. Le choix du prénom serait donc un choix propre au couple parental aidé des différents outils cités dans cette partie. Cette décision serait également influencée par la société, les pairs, la famille du couple et l'histoire personnelle de chacun des deux parents.

Ainsi, avant notre arrivée au monde, un complexe réseau de relations familiales nous précède et détermine en partie, dans la mesure où plusieurs générations convergent, de manière inconsciente, le choix de notre prénom<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> TESONE, Juan-Eduardo, *Dans les traces du prénom : ce que les autres inscrivent en nous*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Le fil rouge », 2013, p. 76.

Aujourd'hui le prénom serait porteur de beaucoup d'enjeux et obligerait, consciemment ou inconsciemment, les parents à prendre la meilleure décision possible pour leur futur enfant. Selon Baptiste Coulmont, « choisir le prénom des enfants, c'est toujours leur imposer un héritage, ancien ou récent. Et parfois, il est gênant, inapproprié ou encore rejeté<sup>19</sup>. »

La partie suivante sera destinée à justifier l'importance du prénom dans la société actuelle, grâce à une étude de guides des prénoms.

---

<sup>19</sup> COULMONT, Baptiste, *Sciences Humaines*, « Changer de prénom, toute une histoire ! », *op. cit.*

Partie 2 – Justifications diverses autour de l'importance  
accordée au prénom

Dans cette partie sera évoqué le choix que les parents ont opéré et opèrent encore aujourd'hui quand ils choisissent un prénom pour leur enfant. Face à la quantité de livres de choix de prénoms présents sur le marché français, une étude sera présentée. Elle concerne les méthodes et critères qu'utilisent les auteurs et éditeurs d'ouvrages de choix de prénoms pour orienter les parents vers tel ou tel prénom. Certains des critères qui vont être présentés ne sont pas toujours scientifiquement prouvés, ils sont cependant mentionnés dans ces ouvrages.

## **Chapitre 1 - Histoire du choix du prénom**

À l'origine, un nom était attribué à chaque enfant. Il était totalement inventé par les parents qui n'avaient aucune limite. Ils pouvaient inventer le nom de leur progéniture en fonction d'un évènement historique récent, des caractéristiques de l'accouchement, des phénotypes de l'enfant, du nom des ancêtres, etc. Ce nom était créé de toute pièce par les parents et rendait l'enfant unique, il ne se transmettait pas de génération en génération. Ce nom permettait à l'individu de pouvoir être « reconnu par les autres dans son identité<sup>20</sup> », selon J.-E. Tesone.

---

<sup>20</sup> TESONE, Juan-Eduardo, *Dans les traces du prénom : ce que les autres inscrivent en nous, op. cit.*, p. 17.

Par la suite, le lien entre le nom personnel et le baptême s'est établi au cours du Moyen-Âge. Le terme « nom de baptême » est apparu. Ce dernier, choisi par le parrain ou la marraine qui donnait généralement son propre nom, était transmis au moment du baptême de l'enfant. Cela permettait à l'Église d'établir les registres de la population catholique (qui donnait les noms des Saints de l'église catholique) et de lutter contre les protestants qui avaient une autre méthode de nomination (ils donnaient des noms de personnages de l'Ancien Testament). « Le choix du prénom abandonne de plus en plus la logique de l'identification à une ascendance pour celle de l'individualisation<sup>21</sup>. » Ainsi, l'enfant né n'est plus « fils de » mais il a sa propre identité et peut être unique. Comme l'explique Nicolas Guéguen, le prénom « nous est donné très tôt, et figure donc parmi les premières informations que nous sommes en mesure d'assimiler sur notre compte<sup>22</sup>. »

Lors de la première phase de séparation de l'Église et de l'État en 1792, le nom de baptême est remplacé par le « prénom », dans un souci de laïcisation. Fortement ancré dans les habitudes des français, ce terme met quelques années

---

<sup>21</sup> DAUMAS, Philippe, *Familles en révolution. Vie et relations familiales en Île-de-France, changements et continuités*, Rennes : PUR, 2003, cité par COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 2014, p. 14.

<sup>22</sup> GUÉGUEN, Nicolas, cité par MARMION, Jean-François, *Sciences Humaines*, « Psychologie des prénoms. Pour mieux comprendre comment ils influencent notre vie », 2008 (page consultée le 8 mai 2018), <[https://www.scienceshumaines.com/psychologie-des-prenoms-pour-mieux-comprendre-comment-ils-influencent-notre-vie\\_fr\\_22900.html](https://www.scienceshumaines.com/psychologie-des-prenoms-pour-mieux-comprendre-comment-ils-influencent-notre-vie_fr_22900.html)>.

avant d'être définitivement remplacé par le « prénom ». Celui-ci était utilisé par l'État comme un outil « d'identification des personnes et des citoyens<sup>23</sup> » selon B. Coulmont.

Les populations ont eu des difficultés à comprendre ce nouvel usage d'« identité unique » qui entendait associer un seul prénom et un seul nom. Ce nom, qui était héréditaire, deviendra plus tard le « nom de famille », inspiré parfois d'un métier, d'une enseigne ou d'une localisation. Cela permettait à l'État de standardiser ses pratiques. Cependant, toute la population n'a pas appliqué cette nouvelle directive. En effet, les individus qui se trouvaient géographiquement éloignés des administrations de l'État, inscrivaient à l'état civil un nom et un prénom qu'ils n'utilisaient pas réellement. Comme le démontre B. Coulmont « la même personne aura plusieurs noms suivant le contexte ou les sphères sociales traversées par les individus : *Jean fils de Louis*, c'est aussi *Gros Jeannot* ou *Petit Jean*<sup>24</sup> .»

C'est au milieu du XX<sup>e</sup> siècle que cet usage va se répandre quasi-totalement, avec l'expansion des institutions satellites (Sécurité-sociale, SNCF, RATP) et locales de l'État (communes), qui obligeront les populations à ne plus utiliser que leur nom et prénom officiels.

---

<sup>23</sup> COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 10.

Avant la loi du 8 janvier 1993, l'officier de l'état civil avait le pouvoir de décliner un prénom proposé par les parents de l'enfant. Depuis cette loi, il « porte immédiatement sur l'acte de naissance les prénoms choisis. Tout prénom inscrit dans l'acte de naissance peut être choisi comme prénom usuel<sup>25</sup>. » Cependant, s'il considère que « ces prénoms ou l'un d'eux, seul ou associé aux autres prénoms ou au nom, lui paraissent contraires à l'intérêt de l'enfant ou au droit des tiers à voir protéger leur nom de famille<sup>26</sup> », il est tenu d'avertir le procureur de la République qui pourra saisir le juge aux affaires familiales.

Si le juge estime que le prénom n'est pas conforme à l'intérêt de l'enfant ou méconnaît le droit des tiers à voir protéger leur nom de famille, il en ordonne la suppression sur les registres de l'état civil. Il attribue, le cas échéant, à l'enfant un autre prénom qu'il détermine lui-même à défaut par les parents d'un nouveau choix qui soit conforme aux intérêts susvisés. Mention de la décision est portée en marge des actes de l'état civil de l'enfant<sup>27</sup>.

Ce dernier peut, le cas échéant, sanctionner les parents si un prénom lui semble inadapté ou préjudiciable pour l'avenir de l'enfant.

---

<sup>25</sup> *Légifrance.gouv.fr*, « Article 57 du Code Civil », 2006 (page consultée le 27 mars 2016), <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LE-GIARTI000006420911&cidTexte=LEGITEXT000006070721>>.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

Il paraît donc intéressant de faire une étude sur les critères retenus par les auteurs et éditeurs de livres de choix de prénoms pour aider les futurs parents.

## Chapitre 2 - Présentation de l'étude

Face à l'engouement des parents pour le choix du prénom de leur enfant, une étude va être menée. Six guides des prénoms ont été choisis et vont être présentés de manière détaillée, puis comparés. L'objet de cette étude est de déterminer les critères qui guident les parents dans le choix du prénom de leur enfant et qui leur semblent les plus intéressants. La sélection a été réalisée de sorte que les ouvrages soient relativement différents, plus ou moins récents et qu'ils aillent du plus sérieux au plus original. Ces livres ont été édités entre 1978 et 2018 et sont présentés par ordre chronologique.

Le premier de ces ouvrages a été cité précédemment, il s'agit de celui de Pierre Le Rouzic, *Un prénom pour la vie*<sup>28</sup> de 1978. Il se compose d'une première partie où sont expliqués tous les critères qui seront ensuite utilisés pour définir les prénoms. Ces critères sont la résonance : qui correspond à la vibration émise lors de la prononciation du prénom ; la couleur : chaque prénom est associé à une couleur elle-même associée à un symbole ; le zodiaque : chaque prénom est associé à un signe du zodiaque ; la triangulation : qui concerne les rapports au sein

---

<sup>28</sup> LE ROUZIC, Pierre, *Un prénom pour la vie*, op. cit.

de la famille ; la caractérologie des prénoms : correspondant aux traits de caractère de l'individu portant ce prénom. La seconde partie du livre détaille chaque prénom pilote en fonction des différents critères énoncés ci-dessus. En effet, l'auteur utilise le terme « prénom pilote » pour qualifier soixante-dix-neuf prénoms « de base », auxquels il associe d'autres prénoms ayant les mêmes caractéristiques. Par exemple, au prénom pilote Joseph sont associés Anaël, Isaac, José, Samuel, Samy...

Le deuxième livre retenu est *Le livre de bord des prénoms*<sup>29</sup> de Florence Le Bras, paru en 2000. Comme l'ouvrage précédent, il se compose d'une première partie définissant les critères utilisés pour détailler les prénoms. Ainsi, Florence Le Bras s'intéresse à leur étymologie et à leur langage (numérologie : vibration du prénom en fonction des lettres qui le composent ; astrologie : signe du zodiac associé au prénom ; chromatique : couleur et pierre précieuse associées à la sonorité du prénom). Elle renseigne également les parents quant à la notion d'identité rattachée au prénom. Selon elle, « le prénom doit mettre en valeur l'individu, et non l'inférioriser, l'intégrer à une communauté et non le marginaliser<sup>30</sup>. »

---

<sup>29</sup> LE BRAS, Florence, *Le livre de bord des prénoms : choisir le plus beau prénom pour votre enfant*, Paris : Marabout, 2000, 331 p.

<sup>30</sup> *Ibid.* p. 6.

L'écrit suivant est de Marie Ferey, il s'intitule *Le petit Larousse des prénoms*<sup>31</sup> et est paru en 2012. L'ouvrage débute par une courte introduction concernant la législation française en matière de prénoms et certaines indications pour les parents, telles que l'harmonie entre le prénom et le nom de famille, les libertés orthographiques ou encore les prénoms à la mode. Le livre est séparé en deux ensembles : prénoms féminins (avec une police de couleur rose) et prénoms masculins (avec une police de couleur bleue). Au sein de ces deux ensembles figurent des encadrés où l'on peut trouver des prénoms régionaux, mythologiques, composés, etc. Les critères utilisés par l'auteur sont la signification du prénom, son évolution dans le temps, ses formes dérivées, le résumé de la vie du saint associé à ce prénom...

Le quatrième livre est le *Guide des prénoms d'aujourd'hui*<sup>32</sup> de Céline Beylier, paru en 2015. Ce guide de poche comporte une courte préface suivie de l'explication des prénoms. Ici, l'auteur présente l'origine du prénom, la fête du calendrier associée au prénom, le diminutif et la couleur du prénom, ainsi que les mots-clés du caractère de celui qui le portera.

---

<sup>31</sup> FERREY, Marie, *Le petit Larousse des prénoms : choisir parmi 10 000 prénoms de filles et de garçons*, Paris : Larousse, 2012, 544 p.

<sup>32</sup> BEYLIER, Céline, *Guide des prénoms d'aujourd'hui : origines, fêtes à souhaiter, mots-clés du caractère*, Clermont Ferrand : De Borée, coll. « Terre de poche », 2015, 369 p.

L'ouvrage suivant est un livre humoristique, paru en 2017, *Le livre des prénoms*<sup>33</sup> de Nicolas Beaujouan et Nicolas Bonnefoy. Dans cet ouvrage, les auteurs proposent aux parents de nommer leur enfant avec les prénoms de héros de cinéma, de jeux vidéo, de bandes-dessinées ou de mangas. Pour chacun des personnages est rédigé un petit résumé indiquant aux parents comment sera leur enfant s'ils le prénomment ainsi. Par exemple, l'enfant prénommé Garfield sera un gros dormeur et l'enfant prénommé Scooby-Doo sera gourmand et glouton. Les auteurs indiquent également d'où vient le prénom (film, série, manga...) et son genre. À la fin du livre, une partie est réservée aux prénoms à donner aux jumeaux, triplés ou quadruplés. Les auteurs proposent de donner aux enfants des prénoms de groupes de personnages : Leonardo, Donatello, Michelangelo et Raphael, les Tortues Ninja, par exemple.

Enfin, le dernier livre sélectionné est *Le guide des prénoms 2018*<sup>34</sup> de Julie Milbin. Cet ouvrage est interactif. Dès l'introduction, les parents ont la possibilité de répondre à un test qui leur donnera un profil : plutôt bobo, pop, chic ou voyageur. Ce profil va ensuite les suivre tout au long du livre : au-dessus de chaque prénom est inscrit le profil des parents qui choisiraient ce prénom. Rose est un

---

<sup>33</sup> BEAUJOUAN, Nicolas et BONNEFOY, Nicolas, *Le livre des prénoms : Geek et Pop*, Paris : Hachette Livres, coll. « Heroes », 2017, 175 p.

<sup>34</sup> MILBIN, Julie, *Le guide des prénoms 2018 : tout pour bien choisir le prénom de bébé*, Paris : Solar, coll. « Parents », 2018, 591 p.

prénom plutôt donné par des parents « bobo » tandis que Derek est plutôt donné par des parents « pop ». Dans l'introduction, se trouve un paragraphe pour les parents leur rappelant que le choix se fait à deux et qu'il faut tenir compte de la signification et de l'origine du prénom. L'auteur propose également un paragraphe concernant la législation française en matière de prénoms. Le livre est ensuite séparé en deux grands ensembles : prénoms de filles (avec une police de couleur rose) et prénoms de garçons (avec une police de couleur bleue). Chaque prénom est détaillé selon son étymologie, sa couleur, son chiffre porte-bonheur, sa fréquence d'attribution, l'évolution de son attribution et l'âge moyen des individus qui le portent (selon l'INSEE). L'ouvrage est ponctué d'encadrés où se trouvent le top 2017 des prénoms, le top des prénoms de stars, le top des prénoms rares... Les critères utilisés par les auteurs et éditeurs vont être présentés dans la partie suivante.

### **Chapitre 3 - Critères utilisés par les auteurs et éditeurs**

Dans chacun des guides sélectionnés, certains critères sont récurrents. Ainsi, sont presque toujours inscrits les traits de caractère et le sexe associés au prénom, la couleur du prénom, l'étymologie du prénom, la fête du calendrier des saints, les personnages célèbres ayant porté ce prénom et les dérivés du prénom. Cependant, chaque ouvrage interprète ces critères de différentes manières,

allant de la plus fantaisiste à la plus consciencieuse, et différentes justifications sont développées. Ces critères vont être déclinés par ordre d'importance.

Chacun des six livres retenus analyse les traits de caractère associés au prénom. Même le livre humoristique<sup>35</sup> de Nicolas Beaujouan et Nicolas Bonnefoy présentant les prénoms des héros fantastiques propose aux lecteurs de connaître les traits de caractère associés au prénom. Les livres de 2018 comme les livres de 1978 développent ces traits de caractère qui seraient associés au prénom. Ce critère ne diffère donc pas d'un livre à l'autre et est présent dans les livres de choix des prénoms depuis plus d'une quarantaine d'années. En comparant les différents ouvrages il apparaît que pour un prénom donné, les traits de caractère seraient toujours sensiblement les mêmes.

Le critère du sexe associé au prénom est présent dans tous les ouvrages et est introduit de différentes manières : soit l'auteur sépare le livre en deux ensembles : masculin (police de couleur bleue) et féminin (police de couleur rose), soit il indique pour chaque prénom le genre qui y est associé, soit il rédige sa description du prénom en utilisant le masculin ou le féminin. Ce critère est présent dans les livres allant de 1978 à aujourd'hui.

---

<sup>35</sup> BEAUJOUAN, Nicolas et BONNEFOY, Nicolas, *Le livre des prénoms : Geek et Pop*, *op. cit.*, 175 p.

Concernant l'étymologie, quatre des six ouvrages s'intéressent à ce critère. Julie Milbin le définit comme « l'histoire et la signification du prénom découvertes au terme d'études linguistiques et philosophiques<sup>36</sup> ». Pour un prénom donné, l'étymologie est similaire dans chacun des livres. Par exemple, pour le prénom Gilles, l'étymologie serait *aegidios* qui voudrait dire protection en grecque ou *aegidius* qui signifierait protecteur en latin. Ce critère est présent dans les livres depuis l'an 2000 et le dernier ouvrage de 2018 le propose également.

Concernant la « couleur » du prénom, les livres semblent tous avoir la même définition. Pierre Le Rouzic explique que la couleur du prénom proviendrait des vibrations sonores émises lors de la prononciation du prénom. Ces vibrations seraient associées à des couleurs issues d'un spectre spécifique. Celui-ci comporterait des couleurs associées à une longueur d'onde plus ou moins longue. Le violet correspondrait à une onde courte et le rouge une onde plus longue. Les couleurs seraient donc associées au prénom par l'intermédiaire de la vibration sonore de ce dernier. La même explication se décline pour les autres livres qui semblent tous associer la même couleur pour un prénom donné. Cependant, hormis le livre de Pierre Le Rouzic, les autres livres ne parlent pas de « couleur » associée à un spectre mais de couleur « porte-bonheur ». Ainsi, pour presque

---

<sup>36</sup> MILBIN, Julie, *Le guide des prénoms 2018 : tout pour bien choisir le prénom de bébé*, *op. cit.*, p. 11.

tous les livres, Clément aurait pour couleur porte-bonheur le rouge et Daphné le vert. Une seule nuance concernant le critère de la couleur du prénom s'établit pour le *Guide des prénoms d'aujourd'hui*<sup>37</sup> de Céline Beylier qui n'associe pas toujours la même couleur que les autres livres, mais elle ne donne aucune explication sur ce critère. La couleur des prénoms n'est pas incluse dans tous les livres mais uniquement dans quatre des six ouvrages sélectionnés. Ce critère est présent dans les livres allant de 1978 à 2018.

Dans quatre des six guides sélectionnés est indiquée la fête associée aux Saints du calendrier chrétien. Ainsi, pour ces prénoms serai(en)t associée(s) la ou les date(s) de leur fête. Pour un même prénom il pourrait y avoir plusieurs Saints et donc plusieurs dates, car il existait différents Saints catholiques qui portaient le même prénom. Pour Diane par exemple, il y aurait une fête le 9 mai et une autre le 9 juin. Les livres indiquent qu'il serait possible que certains prénoms n'aient aucun Saint associé et par conséquent aucune fête. Ce critère est présent dans les livres allant de 2000 à 2018. De plus, les fêtes semblent être un critère répandu et toujours important aujourd'hui puisque tous les soirs aux bulletins météorologiques, lors de l'éphéméride, est annoncée la fête du lendemain.

---

<sup>37</sup> BEYLIER, Céline, *Guide des prénoms d'aujourd'hui : origines, fêtes à souhaiter, mots-clés du caractère*, op. cit.

Le critère visant à présenter aux lecteurs les personnalités et personnages célèbres portant ce prénom est présent dans quatre des ouvrages sélectionnés. Les auteurs présentent un bref résumé de la vie du personnage ayant porté ou portant ce prénom. Ces personnages peuvent être des Saints, des marquis, des acteurs, des héros de bandes-dessinées, etc.

Enfin, certains critères moins fréquents sont également présents dans ces guides du choix des prénoms.

Trois des six livres sélectionnés proposent aux lecteurs des dérivés du prénom. Ainsi, certains ouvrages proposent les prénoms français ou étrangers associés à tel prénom et d'autres proposent ce même prénom orthographié différemment ou associé au sexe opposé. Par exemple, le prénom Tiphaine peut également s'écrire Typhaine, Tyffaine, Typhène ou Typhenn et est associé aux prénoms Tiffanie, Tiphanie et Tyffany ou encore, le prénom Daniel s'écrit Danièle ou Danielle au féminin.

Le signe astrologique du prénom est un critère rare (évoqué dans deux livres sur les six). « À chaque prénom est associé un chiffre permettant de déterminer sa part de chance sur le zodiac<sup>38</sup>. » Ainsi, Dominique serait associé au signe du Capricorne et Philibert au Bélier.

---

<sup>38</sup> LE BRAS, Florence, *Le livre de bord des prénoms : choisir le plus beau prénom pour votre enfant*, *op. cit.*, p. 8.

Un autre critère peu évoqué est celui de la numérogie du prénom (présent dans deux des six livres). À chaque prénom serait associé un chiffre correspondant aux lettres qui le composent. Chaque lettre serait associée à un nombre qui, après un calcul, donnerait la numérogie du prénom. Le prénom Guillaume serait associé au chiffre deux, par exemple.

Deux ouvrages sur les six évoquent l'évolution du prénom. Ils indiquent aux lecteurs la période à laquelle serait apparu le prénom et la fréquence à laquelle il serait donné aujourd'hui. Par exemple, le prénom Myrtille serait apparu en 1793 et serait rarement donné. Pour ce critère, le livre de Julie Milbin<sup>39</sup> se base sur les données fournies par l'INSEE « qui répertorie plus de 20 000 prénoms et des statistiques sur près de 80 ans<sup>40</sup>. »

Le critère de l'heure de gloire du prénom ne se trouve que dans un<sup>41</sup> des ouvrages. Il concerne la période à laquelle ce prénom aurait été abondamment donné. Ce critère n'est pas cité pour tous les prénoms de l'ouvrage. Le prénom Jean aurait connu son heure de gloire durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, puis il aurait ensuite été utilisé en tant que prénom composé.

---

<sup>39</sup> MILBIN, Julie, *Le guide des prénoms 2018 : tout pour bien choisir le prénom de bébé*, op. cit.

<sup>40</sup> *Ibid*, p. 11.

<sup>41</sup> FERREY, Marie, *Le petit Larousse des prénoms : choisir parmi 10 000 prénoms de filles et de garçons*, op. cit.

L'animal et le végétal totem associés au prénom sont également des critères rarement évoqués (un livre sur les six présente ces critères, celui de Pierre Le Rouzic<sup>42</sup>). Selon l'auteur l'humain aurait son double animal et végétal. Il réussit à associer un animal et un végétal à un prénom en utilisant la caractérologie ; le prénom, l'animal et le végétal auraient tous les trois les mêmes traits de caractère et ils seraient liés. Le prénom Gabriel serait donc associé au cheval et à l'ortie, selon l'auteur. La résonnance du prénom est également un critère rare, évoqué seulement par Pierre Le Rouzic. Il correspondrait aux vibrations émises lorsque le prénom est prononcé, en fonction des consonnes et des voyelles qu'il comporte. Ainsi selon l'auteur, le prénom Claudine aurait une résonnance de 70 000 vibrations par seconde.

Un<sup>43</sup> des six ouvrages sélectionnés présente le critère de la pierre précieuse associée au prénom. Selon les consonnes et les voyelles du prénom, une pierre précieuse y serait associée. Ainsi, le prénom Sabine serait associé à l'émeraude et le prénom Gudule au Topaze. Ce même ouvrage est le seul à proposer le critère de l'harmonie du prénom avec le nom de famille. Florence Le Bras explique aux lecteurs quel type de prénom irait mieux avec quel type de nom de

---

<sup>42</sup> LE ROUZIC, Pierre, *Un prénom pour la vie, op. cit.*

<sup>43</sup> LE BRAS, Florence, *Le livre de bord des prénoms : choisir le plus beau prénom pour votre enfant, op. cit.*

famille. Par exemple, Françoise « se combine mal avec un nom de famille commençant par OI, OUA ou S<sup>44</sup> ».

Enfin, un<sup>45</sup> seul des six livres propose le critère de l'âge moyen que possèdent les personnes portant ce prénom (selon l'INSEE). Ce critère n'est pas appliqué à tous les prénoms cités dans le livre. Les individus prénommés Loïc auraient en moyenne 28 ans et les individus prénommés Aglaé auraient en moyenne 34 ans, selon l'auteur Julie Milbin.

Pour conclure, cette étude permet de mettre en lumière l'idée que des critères récurrents sont présents dans les guides des prénoms tandis que d'autres critères, se font plus rares, paraissent plus abstraits et ne sont pas scientifiquement prouvés. Si certains critères persistent au fil des éditions, il est probable que ce soit dû à l'intérêt des lecteurs qui s'en inspirent pour déterminer ou confirmer le choix d'un prénom. Ces critères de base seraient le caractère et le sexe associé au prénom, la couleur du prénom, la fête du calendrier des Saints, l'étymologie et les célébrités associées à ce prénom.

Certains de ces critères semblent relativement déterminants et intéressants pour les parents, comme l'étymologie ou le sexe associé au prénom. Mais d'autres critères, comme la couleur du prénom ou la pierre précieuse, semblent

---

<sup>44</sup> *Ibid*, p. 127.

<sup>45</sup> MILBIN, Julie, *Le guide des prénoms 2018 : tout pour bien choisir le prénom de bébé*, *op. cit.*

peu fondés et moins déterminants lorsque des parents choisissent le prénom de leur futur enfant. Il est donc possible de supposer que ces livres de choix de prénoms sont utilisés par les parents afin de s'inspirer et trouver des idées de prénom, plutôt que de s'informer sur la signification et les caractéristiques de ce prénom. En effet, il n'est pas démontré que les choix des parents sont effectivement influencés par ces critères plus ou moins plausibles.

Le choix du prénom comporte des enjeux sociologiques et psychogénéalogiques. De plus, le prénom peut avoir des conséquences sur la vie des individus qui le portent.

### Partie 3 – Enjeux et conséquences du choix du prénom

Dans cette dernière partie vont être développés les enjeux et les conséquences liés au choix du prénom. En choisissant le prénom de leur enfant, les parents peuvent parfois se projeter et imaginer l'enfant idéal qu'ils souhaiteraient avoir, mais ils ne connaissent pas toujours les enjeux pouvant découler du prénom qu'ils choisissent. Deux enjeux vont être présentés ; l'enjeu sociologique concernant l'intégration de l'individu à la société et les discriminations faites autour de son prénom et l'enjeu psychogénéalogique concernant la transmission inconsciente par le prénom de traumatismes familiaux passés, selon Paola Del Castillo. Certaines conséquences peuvent résulter de ces enjeux ; l'utilisation d'un surnom ou d'un autre prénom voire le changement de prénom.

## Chapitre 1 - Enjeux sociologiques

L'enjeu sociologique autour des prénoms est important. En connaissant le prénom d'un individu, il est possible de connaître son sexe (sauf s'il s'agit d'un prénom mixte<sup>46</sup>), son origine sociale, sa génération, voire même la position sociale de ses parents lorsqu'ils lui ont donné ce prénom.

De nombreuses études ont été faites dans plusieurs pays et quelques-unes sont recensées dans le livre *Sociologie des prénoms*<sup>47</sup> de B. Coulmont. Ce

---

<sup>46</sup> Le prénom mixte est également appelé prénom épïcène.

<sup>47</sup> COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, *op. cit.*

livre met en lumière le fait que le prénom peut être, pour l'individu, la cause de discriminations, de mise à l'écart et de difficultés d'intégration. Ou alors, dans d'autres cas, le prénom peut faciliter l'intégration de l'individu.

Nicolas Guéguen a également démontré grâce à différentes études, que le prénom joue un rôle dans « le choix de notre conjoint(e), de notre profession, de la ville où nous nous installons<sup>48</sup>. »

Certaines des études présentées dans l'ouvrage de B. Coulmont ont permis de découvrir que l'origine et la position sociale peuvent être décelées à travers le prénom de l'individu. Les parents immigrés donnent généralement à leur enfant un prénom dit « traditionnel », associé à leur pays d'origine, tandis que les descendants d'immigrés, nés en France, « choisissent de préférence des prénoms internationaux ou français pour leurs enfants<sup>49</sup>. » Quant à la position sociale et la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP), des études ont été menées non pas en essayant de déterminer quelle classe sociale donnait quel prénom mais en essayant de comprendre quels points communs avaient les groupes qui nommaient leurs enfants avec tel ou tel prénom. Il a été démontré que certains groupes ayant les mêmes caractéristiques donnaient à leurs enfants des prénoms similaires.

---

<sup>48</sup> GUÉGUEN, Nicolas, cité par MARMION, Jean-François, *Sciences Humaines*, « Psychologie des prénoms. Pour mieux comprendre comment ils influencent notre vie », *op. cit.*

<sup>49</sup> COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, *op. cit.*, p. 77.

Un article<sup>50</sup> de Nicolas Guéguen, Maya Dufourcq-Brana et Alexandre Pascual, évoque de nombreuses études concernant la place du prénom dans la vie de l'individu et les conséquences que ce prénom peut avoir. Les auteurs citent notamment une étude menée au Canada « où on observe que les CSP supérieures tendent à donner des prénoms plus traditionnels à leurs enfants<sup>51</sup>. » Il serait donc possible de déterminer la position sociale des parents et l'origine sociale de l'individu en connaissant son prénom.

Dans le même ordre d'idées, Marie Deshayes résume la pensée de B. Coulmont dans un article qui démontre que les classes sociales ont différentes manières de nommer leurs enfants :

Une nouveauté toutefois par rapport à l'époque de nos parents et grands-parents: les prénoms deviennent plus courts et s'internationalisent, avec Enzo, Léa, Eva... Ce n'est plus l'élite sociale qui se charge de mettre à la mode certains prénoms. Aujourd'hui, les catégories populaires ont aussi les leurs, comme Kevin ou Brandon<sup>52</sup>.

---

<sup>50</sup> DUFOURCQ-BRANA, Maya, GUÉGUEN, Nicolas, et PASCUAL, Alexandre, « Le prénom : un élément de l'identité participant à l'évaluation de soi et d'autrui », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2005, n°65, p. 33-44.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> COULMONT, Baptiste, cité par DESHAYES, Marie, *Sciences Humaines*, « Baptiste Coulmont. Sociologue connecté », 2012 (page consultée le 8 mai 2018), <[https://www.scienceshumaines.com/baptiste-coulmont-sociologue-connecte\\_fr\\_28347.html](https://www.scienceshumaines.com/baptiste-coulmont-sociologue-connecte_fr_28347.html)>.

Il a également été prouvé qu'il existe une « discrimination irréfutable et systématique à l'encontre des prévenus des groupes "Maghrébins" et "Noirs" : emprisonnement ferme plus fréquent ; emprisonnement prononcé plus long<sup>53</sup> » selon une étude de Jobard et Névanen en 2007.

Le prénom affecterait aussi le milieu professionnel. En effet, le curriculum vitae (CV) peut discriminer certains individus, comme le montre B. Coulmont : « En France, Mohamed Benmoussa sera perçu comme originaire du Maghreb (ou comme descendant d'immigrés), et aux États-Unis, Tyler Jackson, comme noir, indépendamment de toute mention de l'ethnicité, de l'origine nationale ou de la race<sup>54</sup>. »

Le prénom pourrait donc influencer l'insertion et l'avenir professionnel de l'individu, de nombreuses études l'ont démontré. Les femmes, les personnes « plus âgées » et les « candidats issus de l'immigration ou résidants dans les ZUS (Zones Urbaines Sensibles)<sup>55</sup> » rencontreraient les mêmes obstacles.

---

<sup>53</sup> JOBARD, Fabien et NÉVANEN, Sophie, *La couleur du jugement. Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agent de la force publique*, revue Française de sociologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2007, vol. 48, n°2, p. 266, cité par COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>54</sup> *Ibid*, p. 82.

<sup>55</sup> *Ibid*, p. 82.

En effet, la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances<sup>56</sup> instaure un CV anonyme destiné aux entreprises de plus de cinquante salariés, dans lequel le candidat est autorisé à n'indiquer aucune des caractéristiques qui pourraient le discriminer. Or, un groupe de travail qui avait été constitué exclusivement autour de cette question, a proposé de rendre cette loi facultative plutôt qu'obligatoire. Selon ce groupe, l'anonymisation du CV serait trop onéreuse en termes de « coût, [et de] modalités pratiques<sup>57</sup> » et cela nécessiterait « d'anonymiser également la lettre de motivation<sup>58</sup>. » De fait, pour lutter contre les discriminations, ce groupe de travail a proposé « treize mesures pour lutter contre les discriminations en entreprise<sup>59</sup> » et l'anonymisation du CV est devenue facultative.

D'autre part, les prénoms peuvent aussi être des indicateurs de l'appartenance religieuse. Les parents donnaient à leurs enfants des prénoms catholiques, protestants, juifs ou issus de l'Ancien Testament. Toutefois, l'étude de

---

<sup>56</sup> *Légifrance.gouv.fr*, « Article L-121-6-1 du Code du Travail », 2008 (page consultée le 9 avril 2018), <[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=5063364CF255651D70478141711A2E54.tplgfr37s\\_1?cidTexte=LE-GITEXT000006072050&idArticle=LEGIARTI000006645885&dateTexte=20180409&categorieLien=id#LEGIARTI000006645885](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=5063364CF255651D70478141711A2E54.tplgfr37s_1?cidTexte=LE-GITEXT000006072050&idArticle=LEGIARTI000006645885&dateTexte=20180409&categorieLien=id#LEGIARTI000006645885)>.

<sup>57</sup> WILKING, Rick, *l'Express*, « Le CV anonyme, mort-né », 2015 (page consultée le 7 mai 2018), <[https://www.lexpress.fr/emploi/le-cv-anonyme-mort-ne\\_1680259.html](https://www.lexpress.fr/emploi/le-cv-anonyme-mort-ne_1680259.html)>.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> RODIER, Anne, *Le Monde économie*, « La fin du CV anonyme », 2015 (page consultée le 7 mai 2018), <[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/19/la-fin-du-cv-anonyme\\_4636135\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/19/la-fin-du-cv-anonyme_4636135_3234.html)>.

Head et Mayer en 2008, montre que cette pratique n'est plus systématique depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Les enfants recevraient moins de prénoms à connotation religieuse même si leurs parents sont très croyants ou très pratiquants.

Le prénom serait donc un indicateur qui influence le quotidien de l'individu. En dévoilant son prénom il dévoilerait finalement beaucoup plus : son sexe, ses appartenances, ses origines, sa position sociale voire même, selon la psychogénéalogie, certains traumatismes familiaux.

## Chapitre 2 - Enjeux psychogénéalogiques

Le second enjeu concerne la psychogénéalogie. Appuyé par Paola Del Castillo, philosophe, anthropologue et psychothérapeute, ce courant propose une analyse du choix du prénom de la manière suivante :

Le choix du prénom résulte des histoires de vie de nos aïeux, des croyances populaires et religieuses, des dates signifiantes du calendrier. La transmission du jardin secret de ces mémoires s'établit souvent à partir de l'inconscient familial et collectif<sup>60</sup>.

Il s'agirait de traumatismes, drames, deuils ou accidents non résolus, qui seraient transmis inconsciemment par le biais du prénom. Paola Del Castillo dans

---

<sup>60</sup> DEL CASTILLO, Paola, *La symbolique des prénoms*, Aubagne : éditions quintessence, coll. « Ressources et Santé », 2003, Avant-propos.

son ouvrage *La symbolique des prénoms*<sup>61</sup>, explique que le prénom ne serait pas donné au hasard. Il serait le fruit de choix opérés par les parents et conditionné par l'arbre généalogique de la famille. Cet arbre regorge d'évènements en tout genre (divorce, mariage, naissance, baptême, décès...) qui auraient influencé les parents de manière inconsciente. Selon elle, le prénom ne serait donc pas choisi de manière aléatoire mais il serait totalement fondé et s'articulerait autour de l'arbre généalogique familial et des évènements qui s'y trouvent.

Paola Del Castillo explique que certains enfants seraient des « enfants de remplacement<sup>62</sup> ». Ils viendraient au monde pour remplacer un être disparu ; généralement un frère ou une sœur mort-né, une fausse couche ou un grand-parent décédé. Cet enfant aura toute sa vie un poste de remplacement, « il occupera le poste d'une personne malade ou en congé<sup>63</sup> » ou travaillera pour une société d'intérim par exemple.

Elle explique également que parfois, les parents nommant leur enfant avec un prénom mixte masqueraient l'envie d'avoir un enfant du sexe opposé. Ainsi,

---

<sup>61</sup> *Ibid*, 190 p.

<sup>62</sup> *Ibid*, p. 20.

<sup>63</sup> *Ibid*, p. 21.

« Pour une fille, un prénom mixte inchangé dans l'orthographe comme Dominique, Claude ou homophonique (même son entendu), exprime le désir des parents d'avoir un garçon<sup>64</sup>. »

Dans son ouvrage, elle démontre, via des exemples de psychogénéalogie appliquée avec ses patients, que chaque histoire est associée à un passé traumatique. Avec eux, elle établit un arbre généalogique qui leur permet de découvrir leur problématique et de tenter de la régler.

En psychogénéalogie, ce n'est pas l'étymologie du prénom, mais l'histoire du Saint qui importe. Ainsi selon l'auteur, le Saint du jour de conception « éclaire le projet de naissance, l'ordre d'arrivée de l'enfant, son rang de fratrie dans un contexte familial, économique et politique<sup>65</sup>. » La psychogénéalogie établirait un lien entre le Saint du jour de conception de l'enfant, le Saint du jour de sa naissance et son arbre généalogique. Par exemple, « Orane est née le jour de la saint Antoine de Padoue, le 13 juin. Saint Antoine est le patron des causes perdues, objets et enfants perdus. Il y a donc dans l'arbre généalogique des enfants et des biens perdus. Son arrière-grand-père maternel Antoine, est mort quinze jours avant sa naissance, on relève une belle synchronicité<sup>66</sup>. »

---

<sup>64</sup> *Ibid*, p. 25.

<sup>65</sup> *Ibid*, p. 35.

<sup>66</sup> *Ibid*, p. 36.

Paola Del Castillo propose ainsi des explications similaires pour chaque évènement de la vie traversé par une famille : honneur bafoué, mémoires de guerre, handicap physique, héritages, secrets de famille, mémoires de religion, etc. Elle cherche le Saint du jour de naissance et du jour de conception de l'enfant afin de découvrir le traumatisme associé à cet enfant. Par exemple, l'individu associé à un Saint guérisseur sera chargé de veiller à la bonne santé de la famille. L'auteur énumère pour plusieurs dates, le Saint qui y est associé et l'histoire de ce Saint. Si plusieurs Saints sont associés à une date, alors la psychogénéalogie devra déterminer quel Saint influencera la vie du patient.

À ce jour, la psychogénéalogie n'a pas de fondement scientifique prouvé.

Cet enjeu diffère donc de l'enjeu sociologique. Ici, le prénom serait déterminé par le passé et les ancêtres de l'enfant qui joueraient un rôle dans son développement, sa construction et pourraient également avoir d'autres conséquences. Les deux enjeux qui viennent d'être développés peuvent avoir des effets significatifs. Les individus peuvent être amenés à utiliser un surnom ou à changer de prénom.

### Chapitre 3 - Conséquences

Face à ces différents enjeux et à l'importance accordée au prénom, de nouvelles pratiques se sont développées. Les conséquences du choix du prénom peuvent être diverses et plus ou moins poussées. Juan-Eduardo Tesone<sup>67</sup> insiste sur le fait que nommer le nourrisson lui permet de s'intégrer et de s'identifier. Si cette nomination est défectueuse alors des conséquences en découleront.

Certains individus se font simplement appeler par un surnom. Ceux-ci sont généralement inspirés « soit de références professionnelles soit de références culturelles (télévisuelles, par exemple)<sup>68</sup> », selon Hassoun. Certaines activités exigent le recours à ce pseudonyme. Les hommes appartenant à la mafia sicilienne utilisent des surnoms pour se reconnaître entre eux, quand plusieurs des hommes peuvent avoir le même prénom ils se différencient par leur surnom et pour ne pas être reconnus par les autorités. Une étude de Diego Gambetta sur

---

<sup>67</sup> TESONE, Juan-Eduardo, *Dans les traces du prénom : ce que les autres inscrivent en nous*, *op. cit.*, p. 66-69.

<sup>68</sup> HASSOUN, Jean-Pierre, « Le surnom et ses usages sur les marchés à la criée du Matif. Contrôle social, fluidité relationnelle et représentations collectives », *Genèses*, 2000, n°41, p. 19, cité par COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, *op. cit.*, p. 101.

les surnoms explique que « plus un *mafioso* aura besoin d'échapper à l'identification et de vivre caché, plus fréquent sera le surnom<sup>69</sup>. » Les travailleurs du sexe peuvent également recourir à cette pratique.

Parfois aussi, les individus peuvent raccourcir ou remodeler leur prénom et se faire nommer par un diminutif. Certaines célébrités utilisent des pseudonymes (« noms de scène ») afin de ne pas dévoiler leur véritable identité. Ainsi, Jean-Philippe Smet est en réalité Johnny Halliday, Jean-Baptiste Poquelin est Molière, Patrick Maurice Benguigui est Patrick Bruel et Gandhi Djuna est Maître Gims.

Une décision plus radicale peut être prise par les individus, celle de changer de prénom. Baptiste Coulmont<sup>70</sup>, explique que chaque année en France, près de trois mille personnes font une demande de changement de prénom au tribunal et près de 90% de ces demandes sont acceptées. Pour cela, l'individu souhaitant changer de prénom devra s'adresser à l'officier de l'état civil de son lieu de résidence ou de naissance. Il devra justifier du bienfondé de sa demande en prouvant par tous les moyens que ce changement de prénom est nécessaire. L'article

---

<sup>69</sup> GAMBETTA, Diego, *Les codes du milieu : comment communiquent les criminels*, Princeton : Princeton University Press, 2009, p. 240, cité par COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>70</sup> COULMONT, Baptiste, *Changer de prénom : de l'identité à l'authenticité*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2016, p. 5.

60 du Code Civil précise que « l'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée<sup>71</sup>. »

Cette décision sera acceptée par le juge aux affaires familiales si tous les éléments sont favorables à ce changement de prénom. Baptiste Coulmont, qui a enquêté au sein de plusieurs tribunaux sur ce sujet du changement de prénom explique que pour que le juge confirme sa décision il doit être en possession d'éléments tels que « des documents administratifs montrant que le prénom demandé a été utilisé depuis un certain temps<sup>72</sup> », des « attestations rédigées par les proches du requérant<sup>73</sup> », « une requête rédigée par un avocat, exposant l'intérêt légitime au changement de prénom<sup>74</sup> », etc.

Le prénom est donc un élément de la vie quotidienne, utilisé tous les jours et pouvant détenir des enjeux de taille pour celui qui le possède. Il est donc mis en lumière que le prénom est un bien utilisé et parfois remodelé par ceux qui le portent. Les individus peuvent se l'approprier ou en changer ; le but étant que ce bien ne leur soit pas préjudiciable.

---

<sup>71</sup> *Légifrance.gouv.fr*, « Article 60 du Code Civil », 2016 (page consultée le 10 avril 2018), <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721&idArticle=LEGIARTI000033460997>>.

<sup>72</sup> COULMONT, Baptiste, *Changer de prénom : de l'identité à l'authenticité*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> *Ibid.*

## Conclusion

À la question : comment expliquer l'importance accordée au prénom aujourd'hui et quelles en sont les conséquences ? Plusieurs réponses ont été développées.

Tout d'abord, il a été démontré que les parents cherchent et recherchent minutieusement le prénom qui sera celui de leur progéniture. Ils s'inspirent de livres, de vidéos, font des tests, répondent à des quizz afin de savoir quel prénom sera le meilleur pour leur enfant.

Cette importance accordée au prénom a évolué. L'historique qui en a été fait montre effectivement que le prénom n'a pas toujours eu cette place centrale d'identification qu'il a aujourd'hui, autant pour l'individu que pour les institutions. De plus, les nombreux guides de choix du prénom existants permettent aux parents de trouver des idées de prénom pour leur futur enfant. Malgré les différents critères que l'on peut trouver dans ces livres, qui paraissent plus ou moins fiables et dont on ne connaît pas toujours l'origine, l'étymologie et le sexe associés au prénom restent les deux variables qui semblent les plus intéressantes pour les parents.

Enfin, il a été expliqué que le prénom détient différents enjeux déterminants pour celui qui le porte. En effet, selon le prénom qu'il aura, l'individu n'aura pas les mêmes opportunités dans la vie et sera jugé différemment. Il se peut

même que le prénom qui lui a été attribué fasse ressurgir certains traumatismes familiaux.

Finalement, le prénom est un élément de différenciation des individus et c'est ce qui leur permet de les identifier et de les singulariser. Il peut être communiqué, caché, la personne peut en être fière ou en avoir honte, le trouver horrible ou génial.

Le choix du prénom est une décision opérée par les parents et influencée par leurs proches, par la société mais également par leur histoire personnelle et leur inconscient, leurs croyances religieuses, leur culture, leurs valeurs... Les parents semblent s'impliquer différemment dans l'éducation et le devenir de leur enfant. Ils se documentent sur les manières d'éduquer, de sanctionner, mais également sur le développement de l'enfant, etc. Le choix du prénom fait partie de cette nouvelle manière d'être parent qui veut que chaque décision soit réfléchie et concertée. La société incitant les nouveaux parents à toujours vouloir le meilleur pour leur enfant, à commencer par le choix de son prénom.

Parallèlement à cela, des prénoms peuvent être porteurs de stéréotypes, d'autres peuvent influencer la vie de l'individu qui le porte. Mais quoi qu'il en soit, aujourd'hui chaque nouveau-né se voit attribuer un prénom qu'il conservera jusqu'à son décès ou qu'il modifiera au cours de sa vie.

## Bibliographie

### Ouvrages

COULMONT, Baptiste, *Changer de prénom : de l'identité à l'authenticité*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2016, 145 p.

COULMONT, Baptiste, *Sociologie des prénoms*, Paris : La découverte, coll. « Repères », 2014, 121 p.

DEL CASTILLO, Paola, *La symbolique des prénoms*, Aubagne : éditions quintessence, coll. « Ressources et Santé », 2003, 190 p.

TESONE, Juan-Eduardo, *Dans les traces du prénom : ce que les autres inscrivent en nous*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Le fil rouge », 2013, 224 p.

### Articles

DUFOURCQ-BRANA, Maya, GUÉGUEN, Nicolas et PASCUAL, Alexandre, « Le prénom : un élément de l'identité participant à l'évaluation de soi et d'autrui », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2005, n°65, p. 33-44.

« Prénom », in *Larousse* (2017), Paris : Larousse.

### Guides des prénoms

BEAUJOUAN, Nicolas et BONNEFOY, Nicolas, *Le livre des prénoms : Geek et Pop*, Paris : Hachette Livres, coll. « Heroes », 2017, 175 p.

BESNARD, Philippe et DESPLANQUES, Guy, *La cote des prénoms en 2001*,

Paris : éditions Jacob Duvernet, coll. « Guides Balland », 2000, 476 p.

BEYLIER, Céline, *Guide des prénoms d'aujourd'hui : origines, fêtes à souhaiter,*

*mots-clés du caractère*, Clermont Ferrand : De Borée, coll. « Terre de poche »,

2015, 369 p.

FEREY, Marie, *Le petit Larousse des prénoms : choisir parmi 10 000 prénoms*

*de filles et de garçons*, Paris : Larousse, 2012, 544 p.

LE BRAS, Florence, *Le livre de bord des prénoms : choisir le plus beau prénom*

*pour votre enfant*, Paris : Marabout, 2000, 331 p.

LE ROUZIC, Pierre, *Un prénom pour la vie*, Paris : Albin Michel, 1978 [4 réédi-

tions], 425 p.

MILBIN, Julie, *Le guide des prénoms 2018 : tout pour bien choisir le prénom de*

*bébé*, Paris : Solar, coll. « Parents », 2018, 591 p.

### **Documents en ligne**

Camille et Olivier, *Les supers parents*, « 6 conseils de “bon sens” pour choisir le

prénom de votre bébé », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018),

<<http://www.les-supers-parents.com/6-conseils-de-bon-sens-pour-choisir-le-pre-nom-de-votre-bebe/>>.

CARON, Julie, *Magicmaman*, « les prénoms trop originaux peuvent-ils nuire à un enfant ? », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.magicmaman.com/les-prenoms-trop-originaux-peuvent-ils-nuire-a-un-enfant,3347487.asp>>.

CARON, Julie, *Magicmaman*, « “vol de prénom” : peut-on choisir le même prénom qu’un proche pour son bébé ? », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.magicmaman.com/vol-de-prenom-peut-on-choisir-le-meme-prenom-qu-un-proche-pour-son-bebe,3367998.asp>>.

COULMONT, Baptiste, *Sciences Humaines*, « Changer de prénom, toute une histoire ! », 2012 (page consultée le 8 mai 2018), <[https://www.scienceshumaines.com/changer-de-prenom-toute-une-histoire\\_fr\\_28999.html](https://www.scienceshumaines.com/changer-de-prenom-toute-une-histoire_fr_28999.html)>.

DESHAYES, Marie, *Sciences Humaines*, « Baptiste Coulmont. Sociologue connecté », 2012 (page consultée le 8 mai 2018), <[https://www.scienceshumaines.com/baptiste-coulmont-sociologue-connecte\\_fr\\_28347.html](https://www.scienceshumaines.com/baptiste-coulmont-sociologue-connecte_fr_28347.html)>.

L'équipe Au féminin, *Au féminin*, « Top des prénoms tendance en 2018 », 2018 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.aufeminin.com/maman/album1311830/top-50-des-prenoms-2018-0.html#p1>>.

L'équipe Au féminin, *Au féminin*, « 10 conseils pour bien choisir un prénom pour bébé », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.aufeminin.com/grossesse/choisir-un-prenom-s2187027.html>>.

MAILLARD, Catherine, *Doctissimo*, « Test : quel prénom pour votre bébé », 2018 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://test.doctissimo.fr/tests-grossesse-et-bebe/tests-grossesse/quel-prenom-pour-votre-bebe.html>>.

MARMION, Jean-François, *Sciences Humaines*, « Psychologie des prénoms. Pour mieux comprendre comment ils influencent notre vie », 2008 (page consultée le 8 mai 2018), <[https://www.scienceshumaines.com/psychologie-des-prenoms-pour-mieux-comprendre-comment-ils-influencent-notre-vie\\_fr\\_22900.html](https://www.scienceshumaines.com/psychologie-des-prenoms-pour-mieux-comprendre-comment-ils-influencent-notre-vie_fr_22900.html)>.

*Parents*, « Quel style de prénom pour bébé ? », 2017 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.parents.fr/tests-et-quiz/grossesse-et-accouchement/quel-style-de-prenom-pour-bebe-580>>.

PENICAUD, Pauline, *Maman Conseils*, « 5 conseils pour bien choisir le prénom de votre bébé », 2012 (page consultée le 27 janvier 2018), <<http://www.plurielles.fr/parents/fiche-pratique/nos-5-conseils-pour-bien-choisir-le-prenom-de-votre-bebe-7690194-402.html>>.

RODIER, Anne, *Le Monde économie*, « La fin du CV anonyme », 2015 (page consultée le 7 mai 2018), <[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/19/la-fin-du-cv-anonyme\\_4636135\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/19/la-fin-du-cv-anonyme_4636135_3234.html)>.

WILKING, Rick, *L'Express*, « Le CV anonyme, mort-né », 2015 (page consultée le 7 mai 2018), <[https://www.lexpress.fr/emploi/le-cv-anonyme-mort-ne\\_1680259.html](https://www.lexpress.fr/emploi/le-cv-anonyme-mort-ne_1680259.html)>.

## Sites internet

*Service-public.fr* : le site officiel de l'administration française, Ministère chargé de la justice, < <https://www.service-public.fr/>>.

*Légifrance.gouv.fr* : le service public chargé de la diffusion du droit, < <https://www.legifrance.gouv.fr/>>.

